

Qu'entend-on par provocation au suicide

Par Analien, le 18/05/2012 à 15:41

Bonjour,

Voici ma question: Qu'entend-on par provocation au suicide?

Je vous précise mon cas : Je suis en grande dépression depuis l'année 2011. Cette dépression est due dans un premier temps à des décès de proches. Mais une personne (diagnostiquée comme pervers narcissique) en a profité pour agrandir cette dépression par la voie du harcèlement entre autre.

Celle-ci est devenue une dépression morbide : anorexie (perte de la moitié de mon poids). De plus j'ai dû démissionné de mon poste suite à son harcèlement, mon couple s'est brisé à cause d'elle.....

Alors que j'avais mis un terme à cette relation pseudo amicale (j'ai changé de numéro de téléphone, de boite mail, changement à deux reprises de compte Facebook), la personne a repris son harcèlement de plus belle.

Ma dépression s'agravant, j'ai tenté de me suicider à deux reprises en trois jours. Je lui avait signaler mon acte le jour de ma première tentative ainsi que la raison qui m'y poussait.

Mais voila, depuis deux semaines, cette personne me renvois encore des messages. De plus, elle a piraté mon mur facebook afin de continuer à m'envoyer des messages.

Sachant que j'ai tenté de mettre fin à mes jours, ne s'agit-il pas de provocation au suicide? De plus, lui ayant signaler mon geste, et sachant qu'elle a pris connaissance du mesage, ne s'agit-il pas de non assistance à personne en danger?

D'avance, je vous remercie pour vos réponse		